

Œdipe et Judas 5

M. André Gide est un des esprits les plus curieux de ce temps. Il pense avant d'écrire, et tout ce qu'il écrit signifie quelque chose. Il n'est pas de ceux qui disent avec Quintilien qu'il faut écrire pour raconter et non pas pour prouver : « *Scribitur ad narrantum non ad probandum.* » Lorsqu'il prend la plume, c'est, à l'ordinaire, pour nous communiquer le résultat de ses méditations sur un thème abstrait ou concret, et les conclusions de ce penseur, à la fois ingénieux et profond, se trouvent rarement d'accord avec les opinions courantes. Son dernier ouvrage ose reprendre, après Sénèque, Corneille et Voltaire, un sujet que Sophocle lui-même n'avait pas inventé : *Œdipe*. Mais tandis que ses devanciers se maintenaient sur le plan pathétique adopté par Sophocle, notre moderne André Gide, modernisant ses personnages, les transpose sur le plan de la dialectique : ils discutent, ils causent; voués à l'honneur d'incarner un mythe plutôt qu'à celui de nous émouvoir avec une fable, ils mettent à jour les rouages mêmes du drame religieux, plaident l'innocent de l'homme, victime dont la théocratie faisait un criminel, et dénoncent la culpabilité du seul responsable : le Dieu.

Le drame philosophique que voici n'a rien changé à la légende antique : Laïus, roi de Thèbes, époux de Jocaste, a été averti par l'oracle d'une fatalité qui le menace : son fils, s'il en a un, le tuera et deviendra le mari de sa mère. Prudemment, Laïus et Jocaste s'abstiennent de rapports conjugaux jusqu'au soir où, à la suite d'un banquet où il a bu, le roi oublie son abstinence, et le fils prédit vient au monde : « Œdipe, ô imprudemment engendré, fils de l'ivresse ! » dit Euripide. Dès sa naissance, l'enfant, confié à un berger qui va le perdre dans un bois, est recueilli par un autre berger ; Polybe, roi de Corinthe, l'adopte, l'élève, et le jeune Œdipe, sachant de que les horreurs il est menacé, se sauve pour ne pas les commettre ; il quitte le palais de celui qu'il croit être son père et, de prince qu'il était, se fait vagabond ; il s'expatrie : au croisement d'une route, il rencontre un inconnu avec lequel il se dispute, et le tue : cet inconnu se trouve être son père, mais Œdipe ne le saura que dans vingt ans ; il poursuit sa route, il délivre le pays de la tyrannie du Sphinx ; cet acte d'héroïsme lui vaut une récompense nationale, qui sera d'épouser la reine veuve, Jocaste : vingt ans de bonheur et quatre enfants, issus de la mère et du fils.

veuve, Jocaste : vingt ans de bonheur et quatre enfants, issus de la mère et du fils.

Comme dans *Œdipe roi*, nous allons assister, dans la pièce de M. André Gide, à la découverte de la vérité.

— Qu'as-tu fait, Œdipe? Engourdi dans la récompense, tu dors depuis vingt ans... Réveille-toi de ton bonheur! » Le prêtre Tirésias, plus chrétien que païen, lui conseille l'expiation : « Repens-toi! Viens à Dieu qui t'attend! Ton crime te sera remis. » Mais Œdipe, plus philosophe que chrétien, proteste : « Crime imposé par Dieu, embusqué par Lui sur ma route. Dès avant que je fusse né, le piège était tendu pour que j'y dusse trébucher. Car, ou ton oracle mentait, ou je ne pouvais pas me sauver. J'étais traqué. »

Tout le procès est là. L'homme, privé de libre arbitre, trompé par des mirages que la divinité s'amuse délibérément à faire danser devant ses yeux, jouer des puissances supérieures qui savent les règles où elles le mènent, peut-il être déclaré coupable de ce qu'on a voulu pour lui? Prédestiné à son rôle par une malédiction qui se réalisera en vertu d'une décision prise à son insu, avant sa naissance, il n'est pas plus criminel que le bœuf conduit à l'abattoir. Le dieu n'est qu'un boucher qui mène sa victime ignorante.

Le cas d'Œdipe, engendré tout exprès pour remplir un rôle abominable, ne diffère en rien, moralement, de ce que sera plus tard, dans une autre religion, le cas d'un autre criminel, lui également engendré pour accomplir un crime prévu et nécessaire : les Saintes Ecritures l'ont annoncé, il vient. Il naît, comme Œdipe, par ordre de la divinité. L'assimilation entre les deux personnages est tellement loisible, la similitude morale de leurs cas est tellement patente, que la comparaison nous est proposée, non par des mécréants ou des païens, mais par la plume même des écrivains sacrés. Nous la trouvons, minutieusement détaillée, dans la vie de saint Mathias, apôtre, celui-là même qui fut appelé, après la défection de Judas, à prendre la place vide laissée par le traître.

Dans ce texte, attribué au vénérable Bède, l'histoire de Judas est décalquée sur celle d'Œdipe : Judas naît dans la tribu de Dan; il est fils de Raïben, dont l'épouse, Ciborée, a été avertie par un rêve que l'enfant dont elle est enceinte causera la perte de sa race. En conséquence, le nouveau-né, dès qu'il se présente, est mis dans un panier, comme Moïse, et confié au fleuve; le fleuve le porte dans l'île d'Isarioth, où la reine le recueille et l'élève, comme le roi Polybe a élevé Œdipe; mais un jour, Judas, ayant commis un crime, se sauve; il arrive en aventurier à Jérusalem, où il fait la connaissance de Pilate. « Tant on a raison de dire, remarque le bienheureux Jacques de Voragine, que qui se ressemble s'assemble. » Un jour, se promenant avec Judas, Pilate voit

dans un champ des pommes qui lui font envie; Judas, pour lui complaire, va cueillir les pommes mais se heurte au propriétaire du champ; querelle, bataille, et Judas tue ce propriétaire recalcitrant, qui se nomme Ruben; après quoi, Pilate donne à son favori Judas les biens de ce Ruben et le marie avec la veuve, « qui n'est autre, dit le pieux chroniqueur, que sa mère Cilobée. »

Le plagiat est évident. Pour rendre odieux un personnage qui va tout à l'heure être chargé d'un nouveau crime, la légende chrétienne n'a rien trouvé de mieux que de faire au Légendes du paganisme l'emprunt d'un scénario; elle poussera l'emprunt jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au châtimement, au châtimement voulu par le malheureux condamné et appliqué par lui-même sur sa propre chair d'innocent qui se reconnaît criminel. Œdipe se creve les yeux et Judas se pend à un arbre. Œdipe, victime des Erinyes vengeresses, avait déjà, dans les légendes helléniques, un frère, le pitoyable Oreste, prisonnier d'une autre prophétie; ils auront désormais, dans la mythologie orientale, un compagnon de misère, troisième souffre-douleur de cette barbarie que les humanités primitives prêtent si volontiers à leurs dieux.

Prêt détestable, mais provisoire! Personne, de nos jours, n'oserait plus nier la cruelle immoralité d'une toute-puissance qui oblige une créature quelconque à commettre un acte, la façonne tout exprès en vue de cet acte, et le châtie de l'avoir accompli. Une telle conception est non seulement odieuse, elle est niaise, par surcroît, et les civilisations successives n'ont pas attendu nos siècles d'analyse pour faire justice d'une telle injustice. Cinq cents ans avant notre ère, Eschyle s'écriait déjà, dans *Prométhée* : « Vous serez vaincus, ô dieux! » Et si le monde hébraïque, avec le même esprit oriental, a pu imposer au personnage de Judas un crime et un châtimement analogues à ceux d'Œdipe, nous ne tarderons guère à entendre les protestations de la conscience humaine : dès le milieu du deuxième siècle après Jésus-Christ, une secte chrétienne, dite des Cainistes, vénérât en Judas le coopérateur de la rédemption, indispensable à l'avant du Sauveur, sacrifié comme lui pour le rachat des hommes, deuxième holocauste et premier des martyrs.

Il est vrai qu'on les déclara hérétiques et que le *Pater noster* conserva en latin sa formule archaïque, survivance des âges où le dieu des Juifs se complaisait, comme les dieux voisins, à nous pousser au mal et à nous en punir... « Ne nous conduis pas dans la tentation! Mais au contraire délivre-nous du mal. » Le temps, néanmoins, fit son œuvre, et aussi la conscience, en dépit des textes, si bien qu'une époque advint où le christianisme, s'étant dégagé de ses origines orientales pour monter vers le nord, dut se résigner à un contre-sens dans la traduction du *Pater*. Plus chrétiennement qu'en hébreu ou en latin, il dit en français : « Ne nous laisse pas succomber à la tentation, Et (au lieu de *Mais*) délivre-nous du mal. »

La sorte que, sans en avoir l'air, ce pauvre petit contre-sens du traducteur équivalait à une concession formidable, prophétisée par Eschyle, implorée par Sophocle, réclamée par les Cainistes : la réhabilitation d'Œdipe, de tous les Œdipes victimés par leurs dieux. Et du même coup on peut dire que M. André Gide plaide une cause qui bientôt sera définitivement gagnée.

Edmond HARAUCOURT